

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Visitez la BELGIQUE
au moyen de
Cartes de Circulation
de 5, 10 ou 15 jours
comportant
des réductions considérables
sur les prix d'automobile
**OFFICE DES CHEMINS
DE FER BELGES**
14, rue du 4-Septembre
— PARIS —

BUREAU
ROUBAIX - 68-71, Grande-
Rue, Tél. 277.25, 277.26 et
277.24.
TOURCOING - 21, rue
Carnot, Tél. 27.
LILLE - 2, rue Falckherbe
Tél. 222.21.
L'ARRAS - 22, boulevard
Polonois, Tél. Pro-
vence, 17.24.
MOUScron - 108, rue de
la Station, Tél. 2.64.
ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Bobous
Alfred Bobous
Rodolphe Alfred Bobous

BILLET PARISIEN
**A la veille
de la rentrée
parlementaire**

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 11 JANVIER. (Minuit)
La rentrée parlementaire va s'effectuer dans une atmosphère sérieuse. Aux événements de politique extérieure, les milieux politiques accordent, en effet, une première place dans leurs préoccupations. On peut donc dire que toutes les importantes questions qui figurent à l'ordre du jour du Parlement sont subordonnées au développement inattendu des affaires d'Espagne et que c'est sur celles-ci que l'attention des Chambres va se concentrer.
Aucun débat à ce sujet ne peut, d'ailleurs, s'instituer au Palais-Bourbon avant la semaine prochaine. Mais, avant quinze jours, les députés auront certainement eu l'occasion d'entendre les explications du gouvernement. Celui-ci, saisira, en effet, dès mercredi, la commission de législation d'un texte destiné à empêcher l'enrôlement des citoyens français en Espagne.
On sait que la Grande-Bretagne, sans se contenter de réponses dilatoires de l'Allemagne et de l'Italie, a réclaté des pays intéressés des mesures pratiques et immédiates pour faire de la non-intervention en Espagne une réalité. Le gouvernement français a aussitôt fait bon accueil aux suggestions britanniques et les Chambres vont être saisies d'un texte qui ne laissera pas planer le moindre doute sur la volonté de la France d'appliquer loyalement le principe de l'Espagne aux Espagnols.
Le vote de cette loi sera la meilleure réponse aux accusations tor-tueuses de l'Allemagne nazie qui, furieuse des réactions de l'opinion française contre ses projets au Maroc espagnol, renverse insolemment les rôles en disant que c'est la France qui prépare un nouveau coup d'agadir. Cette manœuvre n'a d'autre but que d'éloigner de la nôtre l'opinion britannique. C'est la politique exposée par « Mein Kampf » qui, une fois de plus, est mise à exécution.
Ainsi, la France, accusée par l'Allemagne de mettre la paix en péril, seconde sans arrière-pensée les efforts de l'Angleterre pour limiter les dégâts de l'incendie espagnol. Le Parlement voudra certainement ne pas accéder sur ce point d'embaras au gouvernement. La Russie soviétique elle-même accentuerait de prendre des mesures du même genre. C'est assez dire que nos communistes seraient mal venus de s'opposer à l'adoption du texte présenté par le Cabinet.
Devant le danger commun, les représentants du peuple français suivront-ils le conseil qui leur est donné par les radicaux de l'Est de faire trêve aux querelles épuisantes pour ne plus songer qu'à la patrie ?
René ROUSSEAU.

— A Sainte-Colombe, près de Provins, un jeune dévot, François Colnard, 13 ans, a été grièvement blessé, d'un coup de couteau à la tête. Il a été arrêté.
— L'U. R. S. S. vient de passer pour quatre cent millions de commandes de machines et matériel divers, à l'industrie anglaise, et d'autres commandes, s'élevant à six cent millions, sont attendues.



LES RÉPERCUSSIONS DE LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

L'ÉMOTION PRODUITE par la violente campagne de la presse allemande représentant la France prête à annexer le Maroc espagnol et à menacer Gibraltar d'accord avec les rouges s'est un peu calmée

à la suite des apaisements donnés
à notre ambassadeur par le chancelier Hitler



CARTE DES CONFINES DU MAROC FRANÇAIS ET DU MAROC ESPAGNOL.
En médaillon : LE GÉNÉRAL NOGUES, RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE, A RABAT.

Nous publions ci-dessous le texte de trois dépêches datées de Paris que publie le « D.N.B. » de Berlin, et dont nous avons donné la substance en quelques lignes dans notre édition de lundi. Il n'est pas utile de souligner le caractère fantaisiste de ces « informations » mais il convient de rechercher à quoi elles tendent.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES L'AVANCE NATIONALISTE à l'ouest de Madrid s'étend sur un territoire de 20 kilomètres de largeur sur 25 de profondeur.

La population civile de la capitale
va être évacuée obligatoirement

Avila, 11 janvier. — La première semaine d'offensive à l'ouest de Madrid est achevée. Elle a été couronnée de succès décisifs qui en font, aux dires de la presse, « la plus glorieuse de la guerre ». On peut chiffrer à plus de quatre mille le nombre des blessés gouvernementaux. Dans l'ensemble, l'avance réalisée s'étend sur une vingtaine de kilomètres de largeur et sur vingt-cinq de profondeur.
Sur tout le front de Madrid, le calme a succédé dimanche aux dures batailles des jours précédents. L'artillerie et l'aviation ont cependant fait preuve d'activité, surtout pendant la nuit.
Les nationalistes organisent les positions conquises le 10 et préparent les bases d'un nouveau bond.
Madrid est dans une situation angoissante
La situation de Madrid devient angoissante. Madrid sera prise par une manœuvre, avait dit, il y a un mois, le général Valera. Cette manœuvre est possible dès maintenant.
Les chefs nationalistes sont d'ailleurs stupéfaits de la tactique du commandement gouvernemental. Pendant ce long mois où il a eu tant d'outils en main, disposant de nouvelles forces réelles, les brigades internationales et d'un armement puissant, il s'épuise en contre-attaques locales, en incursions sans suites. Quelles que soient leurs raisons, ces fautes ont mis de sérieux obstacles dans les mains des nationalistes.
(Lire la suite page 3.)

et de la déclaration faite
à notre consul
par le haut-commissaire
du Maroc espagnol
Cependant l'arrivée au Maroc
d'un grand nombre
d'Allemands, « ingénieurs
des mines » et leur activité
sont signalées

LA CAMPAGNE DE PRESSE A POUR OBJET DE DIVISER LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Voici les dépêches du journal allemand :
« Un Etat soviétique
dans le Sud de la France »
* D'après des informations « sûres » venant de Perpignan, le pouvoir a échappé aux mains des potentats communistes
Aucun contrôle gouvernemental n'est plus exercé. Une situation analogue se prépare dans le midi de la France. Grâce à ce système soviétique, les livraisons aux Rouges espagnols augmentent sans cesse, ainsi que le nombre des volontaires se rendant en Espagne rouge. Du côté français, on n'exerce plus de contrôle frontalier vers l'Espagne. Ce contrôle est tout entier aux mains des autorités frontalières qui ferment hermétiquement les frontières en direction de la France et les ouvrent en direction de l'Espagne pour toutes sortes de livraisons françaises.
Dans les milieux de droite français règnent les plus vives inquiétudes sur cette évolution, sur laquelle la presse a attiré sans cesse l'attention depuis des mois, en même temps que la presse de droite fournit sans cesse là-dessus d'abondantes preuves irréfutables.
(Lire la suite page 2.)

LE 3^e ANNIVERSAIRE DU PRINCE HÉRITIER DU JAPON



LA DERNIÈRE PHOTO DU PRINCE AKIHITO TSUGU

Le nombre des grévistes
ne s'élèverait plus,
d'après les statistiques officielles
qu'à 3.543
et les occupants, qu'à 569

Paris, 11 janvier. — En réponse à une circulaire du ministre de l'Intérieur qui enjoignait aux préfets de mettre immédiatement en application la loi du 31 décembre 1936, sur la procédure de conciliation et d'arbitrage, ces derniers ont fait connaître que pour l'ensemble du territoire le nombre actuel des grévistes ne s'élève plus maintenant qu'à 3.543 et celui des occupants à 569.

Une collision de chemin de fer
fait douze morts
et cinquante blessés, en Colombie
Bogotá (Colombie), 11 janvier. — Deux trains sont entrés en collision aux environs de Medellín.
On compte douze morts et cinquante blessés.

La France et l'Angleterre collaborent pour empêcher le recrutement et l'enrôlement de volontaires

La Commission française
de législation civile
et criminelle
examinera mercredi
la proposition de loi
de M. Jean DESBONS



M. JEAN DESBONS

Paris, 11 janvier. — La Commission de la législation civile et criminelle de la Chambre est convoquée pour mercredi après-midi afin d'examiner la proposition de loi déposée par M. Jean Desbons et deux de ses collègues, tendant à empêcher le recrutement et l'enrôlement de volontaires français pour l'Espagne.
Cette proposition ayant été présentée avec demande de discussion immédiate à la séance du 22 décembre, la Commission était tenue de s'en occuper dès sa première réunion et indépendamment de toute initiative gouvernementale à ce sujet. Il est possible, toutefois, que la Commission ajourne sa décision concernant ce texte en attendant le dépôt du projet qui doit être soumis à la Chambre par le Gouvernement et qui, ayant le même objet, mais peut-être plus limité, devrait être discuté auparavant en conseil des ministres.
La proposition de M. Desbons répond aux vœux de la Confédération nationale des anciens combattants, ainsi qu'il est indiqué dans son exposé des motifs ; mais les signataires sont tous

membres de l'opposition. En voici le texte intégral.
Article 1^{er}. — A partir de la promulgation de la présente loi, toute tentative d'enrôlement, tout enrôlement de citoyens français en vue de son incorporation dans une quelconque des armées d'Espagne, toute propagande, par quelque moyen que ce soit, en vue de le provoquer sont interdites.
(Lire la suite page 2.)

UN NOUVEL ASPECT DU CONFLIT DANS LA MÉTALLURGIE LILLOISE

La reprise du travail n'a pu se faire lundi les ingénieurs et agents de maîtrise ayant décidé de continuer la grève ET DEVANT SE REUNIR DE NOUVEAU MARDI

Les ouvriers sont cependant convoqués pour mardi matin
(Lire nos informations page 3.)

Le scandale du Quai d'Orsay

Le juge d'instruction a entendu
le témoignage d'un fonctionnaire
du ministère

Paris, 11 janvier. — Poursuivant son enquête sur les agissements du Russe Michael Rosenfeld et de Susanne Linder M. de Moissac, juge d'instruction a entendu lundi un fonctionnaire du Quai d'Orsay, M. Billecoq, à qui il a montré la note faussement signée « Blanchet ».
M. Billecoq a reconnu que la griffe était imitée. D'autre part, en présence de Rosenfeld, le magistrat a recueilli le témoignage du directeur du Grand Hôtel que le courtier habitait depuis son arrivée à Paris.
On sait que Rosenfeld fut expulsé le 3 février dernier et revint néanmoins dans la capitale au mois de mai suivant.
Le directeur du palais a certifié cependant que dans le courant de l'été deux inspecteurs de police étaient venus auprès de lui recueillir des renseignements sur son client.

Il serait temps
d'oser dire la vérité
à ceux que la démagogie
a rendus aveugles,
déclare le Comité de salut
économique, dans une lettre
au Président du Conseil

Paris, 11 janvier. — Au nom du Comité de salut économique, M. P. Nicolle, secrétaire général de cet organisme, adresse au président du Conseil une lettre, où il déclare que les statistiques omettent de faire ressortir que les légères améliorations en valeur, des transactions pour le dernier trimestre de 1936, comparé au même trimestre de 1935 sont illusoire, du fait de la dévaluation de notre monnaie. La vie chère est la conséquence de la politique actuelle.
Pour assurer la paix sociale, estime en terminant, le C.S.E., il serait temps d'oser dire la vérité à ceux que la démagogie de certains meneurs a rendus aveugles.

Les Chambres rentrent aujourd'hui

Paris, 11 janvier. — Mardi, douzième mardi de janvier, aura lieu, selon la loi organique, la rentrée des Chambres.
Au Sénat, la séance sera de pure forme et sera présidée par le doyen d'âge entouré, au bureau, des plus jeunes secrétaires. Le doyen est M. Demecour, sénateur de la Manche, qui porte allégrement ses 91 ans révolus.
A la Chambre, après le discours du doyen d'âge, qui est M. Antoine Salles (Rhône) — à son défaut M. Lévy-André ou M. Henri Cadot — on procédera aussitôt à l'élection du bureau.
Des représentants des groupes de la minorité se sont réunis lundi après-midi à la demande de M. Louis Marin, pour se concerter en vue de l'élection du bureau. Le président de la Fédération républicaine a rappelé que le règlement prévoyait la répartition des différentes fonctions de vice-président, de secrétaire et de questeur, selon la règle de la proportionnalité. Il s'est déclaré prêt en conséquence à réclamer demain à la réunion des bureaux des groupes, l'attribution d'un des trois postes de questeur à la minorité.
Au cas où un accord ne pourrait être obtenu à ce sujet, M. Louis Marin a suggéré que l'opposition s'abstienne de présenter des candidats aux autres fonctions.
Cette suggestion a été longuement discutée, mais généralement approuvée. Toutefois, aucune décision n'a été prise.



M. DAMECOUR

sénateur de la Manche et doyen d'âge du Sénat, qui présidera la séance de rentrée, se de nouvelles conversations devant avoir lieu mardi matin. On avait l'impression d'ailleurs que si la minorité retirait ses candidats, la majorité voterait cependant pour ceux-ci comme au mois de juin dernier, mais en maintenant la candidature des trois questeurs sortants.

Un Conseil des ministres
se tiendrait jeudi

Paris, 11 janvier. — Il est vraisemblable que les ministres se réuniront jeudi matin en conseil des ministres à l'Élysée.

LES MANŒUVRES D'HIVER de l'escadre de l'Atlantique



LE HALLEBARDIER MARIN QUI VEILLE SUR LA CABINE DU COMMANDANT D'ESCADRE SUR LE CUIRASSÉ « PROVENCE ».



L'ASTIQUAGE DES GROSSES PIÈCES DU CUIRASSÉ « PROVENCE », QUI PARTICIPE AUX MANŒUVRES.